



Syndicat Mixte  
d'Aménagement du bassin  
de l'Iton

# ANIMATION « milieux aquatiques et humides BILAN D'ACTIVITES

2020

# ANIMATION « Milieux aquatiques et humides »

## Bilan d'activités « Animation rivière »

Rédaction	Sébastien BLEY, Kevin CAILLEBOTTE,
Crédits photographiques et cartographiques	Nicolas PICHOS Cellule Animation
Validation	M. SAPOWICZ Président
Date de rédaction	mars 2021
Référent AESN	M. BODILIS Chargé d'interventions
Référent Région	M. LEPAILLEUR Chargé de mission eau, milieux aquatiques

## Sommaire

<b>Le périmètre du SAGE ITON.....</b>	<b>1</b>
<b>Descriptif .....</b>	<b>1</b>
<b>Hydrographie et hydrogéologie .....</b>	<b>1</b>
<b>Données socio-économiques.....</b>	<b>1</b>
<b>Environnement .....</b>	<b>1</b>
<b>Périmètre de compétences :.....</b>	<b>2</b>
<b>Présentation de la Cellule milieux aquatiques.....</b>	<b>3</b>
<b>Coût et financement prévisionnel des postes .....</b>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>Présentation générale des missions de l'animation .....</b>	<b>3</b>
<b>Etat des lieux 2019.....</b>	<b>4</b>
<b>Compatibilité du projet vis-à-vis du SDAGE 2010-2015.....</b>	<b>7</b>
<b>Compatibilité du projet vis-à-vis du SAGE ITON.....</b>	<b>7</b>
<b>Gains environnementaux.....</b>	<b>8</b>
<b>Le programme prévisionnel :.....</b>	<b>9</b>
<b>Action 1 : Projet renaturation site de Crapotel à Bourth .....</b>	<b>10</b>
<b>Action 2 : Projet restauration de la continuité écologique site moulin des Chérottes.....</b>	<b>10</b>
<b>Action 3 : Projet restauration de la continuité écologique site moulin de la Porte .....</b>	<b>11</b>
<b>Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique du moulin de février et du Sacq</b>	<b>12</b>
<b>Action 5 : Travaux de restauration de ripisylve .....</b>	<b>12</b>
<b>Action 6 : Lutte contre le piétinement et restauration de berge.....</b>	<b>14</b>
<b>Action 7 : Suivi renaturation zone humide à Mesnils sur Iton .....</b>	<b>14</b>
<b>Action 8 : Acquisition zone humide .....</b>	<b>15</b>
<b>Action 9 : Prorogation DIG SIHVI maîtrise d'ouvrage SMABI.....</b>	<b>15</b>
<b>Action 10 : Projet RCE Moulin Vieux à Evreux.....</b>	<b>16</b>
<b>Action 11 : Travaux renaturation de berge – Sente des quais à Evreux .....</b>	<b>20</b>
<b>Action 12 : Projet RCE Seuil de la Préfecture à Evreux .....</b>	<b>21</b>
<b>Action 13 : Travaux renaturation de berge – Bras des Tanneurs à Evreux.....</b>	<b>25</b>
<b>Action 14 : Projet RCE Moulin de Houetteville à Houetteville .....</b>	<b>26</b>
<b>Action 15 : Préservation des zones humides .....</b>	<b>27</b>
<b>Actions transversales.....</b>	<b>28</b>
<b>Missions générales communes aux animations milieux aquatiques.....</b>	<b>29</b>
<b>Missions spécifiques .....</b>	<b>29</b>
<b>Interventions auprès du public.....</b>	<b>30</b>
<b>Formations et webinaires .....</b>	<b>30</b>
<b>Temps passé par action .....</b>	<b>31</b>

## Table des illustrations

Figure 1 Le Bassin versant de l'Iton .....	1
Figure 2 Périmètre de compétence du SMABI - 2020 .....	2
Figure 3 Etat écologique masses d'eau superficielles - EDL219 .....	5
Figure 4 RNAOE - Pressions hydromorphologiques BV Iton.....	6
Figure 5 Localisation du projet -renaturation "CRAPOTEL" .....	10
Figure 6 Localisation du projet RCE du site du moulin des Chérottes .....	10
Figure 7 Vue photographique du site « Moulin des Chérottes ».....	11
Figure 8 Projet RCE "Moulin de La Porte" .....	11
Figure 9 Vue amont du bief - Moulin de la Porte .....	11
Figure 10 Localisation Moulin du Sacq .....	12
Figure 11 Opérations de gestion de la ripisylve .....	13
Figure 12 Piétinement bovin .....	14
Figure 13 Localisation du projet "Acquisition ZH" .....	15
Figure 14 Moulin Vieux - Localisation de la zone d'étude .....	16
Figure 15 Moulin Vieux - restauration avant/après travaux .....	19
Figure 16 Localisation chantier "Sente des quais" .....	20
Figure 17 Photographies du site "Sente des quais" .....	20
Figure 18 Localisation travaux RCE "Seuil de la Préfecture" .....	21
Figure 19 Seuil définitif aval avant/après travaux .....	25
Figure 20 Localisation des travaux bras des tanneurs - Evreux.....	25
Figure 21 Localisation du Moulin de Houetteville .....	26
Figure 22 Photographies du Moulin de Houetteville .....	26
Figure 23 Sonneur à ventre jaune / Contrat Natura 2000 - La Vacherie .....	27
Figure 24 Fauche du bassin « le petit curé » et maintien de la roselière .....	29



## LE PERIMETRE DU SAGE ITON

Le périmètre du bassin versant de l'Iton est situé sur deux départements, l'Eure et l'Orne. Il s'étend sur près de 1200 km<sup>2</sup>. Il est drainé par l'Iton qui prend sa source dans les collines du Perche Ornaï, et va rejoindre l'Eure après un parcours de 132 km. La particularité de ce bassin est d'être scindé en deux parties au régime hydraulique bien distinct. Ce phénomène est lié à la géologie spécifique de la Région avec la présence de Karst en sous-sol.

### Descriptif

- 1 200 km<sup>2</sup>
- 2 Départements
- 114 communes

### Hydrographie et hydrogéologie

- Réseau hydrographique total de l'Iton 381 km.
- Un affluent principal : le Rouloir
- Une craie très karstifiée constitue le substratum de la majorité du bassin versant à l'exception de la partie amont où affleurent les sables du perche, couche plus imperméable de fait de la présence de veines argileuses.
- Nappe de la craie principale aquifère du bassin. Les infiltrations rapides via les karst ou fissures rendent cette dernière particulièrement sensible aux pollutions de surface.

### Données socio-économiques

- Bassin à dominante agricole avec des terres qui couvrent 70% de la superficie totale.
- Population concentrée à l'aval du bassin
- 112 communes intégrées dans le SAGE. Une population estimée à 152 813 habitants.
- Agriculture tournée vers les grandes cultures notamment céréalières.

### Environnement

- 5 ZNIEFF de type 2 et 106 ZNIEFF de type 1.
- Directive Oiseau : 1 ZPS (1,35%)
- Directive Faune Flore Habitat : 5 ZSC (1,36% du BV)
- 1 arrêté de protection de biotope (4600 m<sup>2</sup>)
- 7 espaces naturels sensibles (167 ha | 0,12% du BV)

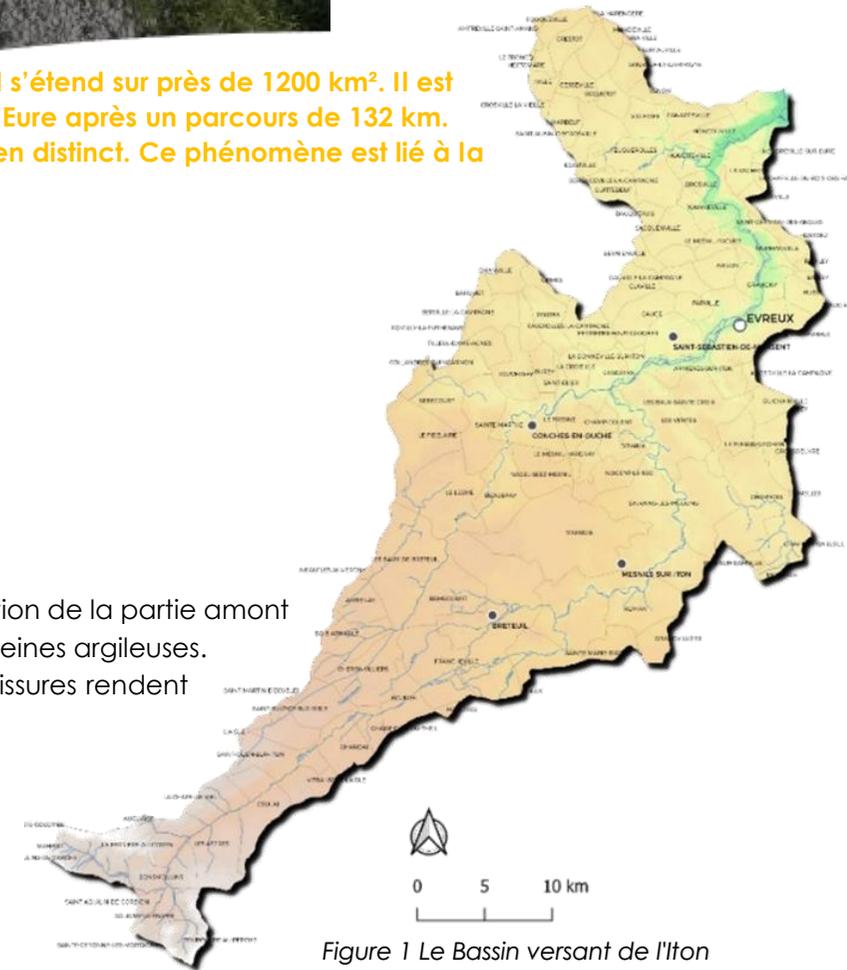


Figure 1 Le Bassin versant de l'Iton

- Milieux naturels d'intérêt : pelouses calcicoles, coteaux, zones humides et faune inféodée

13 sites classés avec notamment

## PERIMETRE DE COMPETENCES :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton arrêté préfectoral DELE/BCLI/2018-57 portant création du Bassin de l'Iton (SMABI). Il s'agit d'un syndicat mixte

- ✓ Communauté d'agglomération Evreux Portes
- ✓ Communauté de communes du Pays de
- ✓ Communauté de communes du Pays du
- ✓ Communauté de communes Interco
- ✓ Communauté de communes Bernay Terres de
- ✓ Communauté de communes Roumois Seine

La compétence obligatoire de ce syndicat est missions suivantes telles que définies à l'article L.211.7 du

- 1°) L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de
- 2°) L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan
- 5°) La défense contre les inondations et contre la
- 8°) La protection et la restauration des sites, des humides ainsi que des formations boisées

Le Syndicat Aval de la Vallée de l'Iton propriétaires situées à l'aval du bassin a été élus du SMABI et du SAVITON, avec l'appui de dissolution en veillant à la reprise du personnel et tronçon de cours d'eau. Les deux syndicats pour laisser place à un gestionnaire unique.

La cellule animation milieux aquatiques agit sur 255 km de cours d'eau.

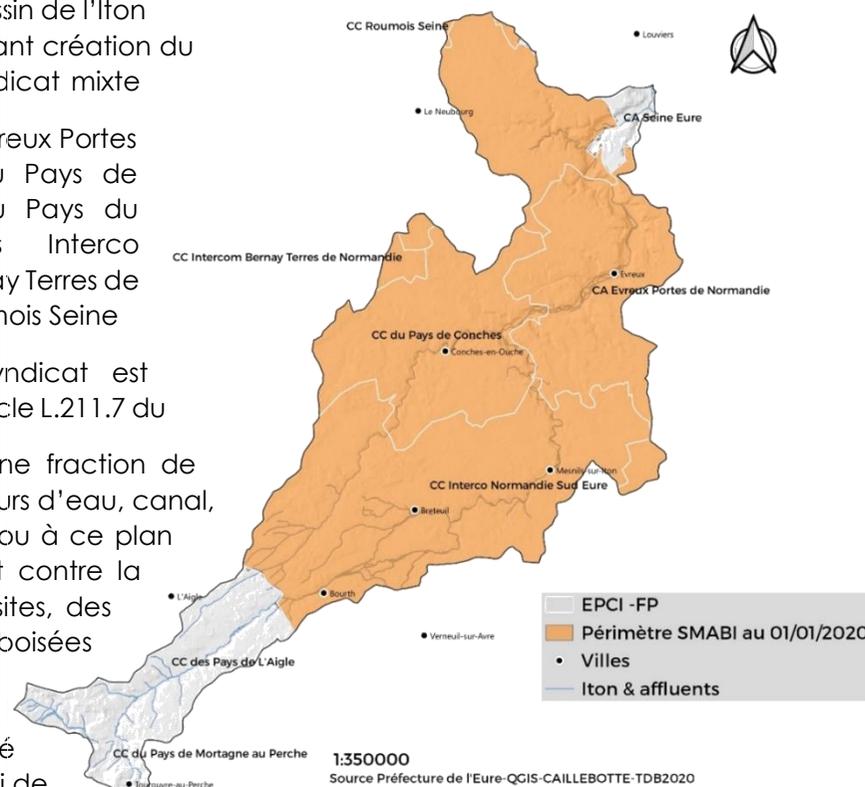


Figure 2 Périmètre de compétence du SMABI - 2020

a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2019, par Syndicat Mixte d'Aménagement du fermé composé de six membres :

- de Normandie
- Conches
- Neubourg
- Normandie Sud Eure
- Normandie

l'exercice de la GEMAPI qui couvre les Code de l'environnement :

- bassin hydrographique
- lac ou plan d'eau, y compris les accès d'eau ;
- mer ;
- écosystèmes aquatiques et des zones riveraines.

(SAVITON), association syndicale de dissoute au 31 décembre 2019. Les la Préfecture, ont travaillé sur cette des compétences exercées sur ce historiques, le SIHVI et le SAVITON sont dissous

## PRESENTATION DE LA CELLULE MILIEUX AQUATIQUES

### ✈ **Poste 1 : Sébastien BLEY**

Téléphone : 06.80.06.72.40

Email : [sebastien.bley@smabi.fr](mailto:sebastien.bley@smabi.fr)

Date d'embauche : Juin 2010

Nombre de jours travaillés pour 2020 : 220(100% ETP)

### ✈ **Poste 2 : Nicolas PICHOS**

Téléphone : 06.79.22.42.61

Email : [nicolas.pichois@smabi.fr](mailto:nicolas.pichois@smabi.fr)

Date d'embauche : Mai 2010

Nombre de jours travaillés pour 2020 : 220 (100% ETP)

## PRESENTATION GENERALE DES MISSIONS DE L'ANIMATION

### ✈ Objectifs de l'Animation :

- Gestion des travaux de restauration de la continuité écologique sur le périmètre du SMABI
- Mise en place d'un nouveau plan de gestion à l'échelle du bassin versant de l'Iton. Le PPRE Iton Amont a été validé en 2010, celui de l'Iton Amont en 2012. La nouvelle compétence GEMAPI portée par le SMABI intègre de nouvelles dispositions. Un des objectifs de cette animation 2020/2021 est de travailler à l'élaboration d'un cahier des charges pour la réalisation d'un PPRE « Bassin versant » en adéquation des attentes de l'Agence de l'Eau et des Directives Cadre (200/60/CE) sur l'Eau et inondation (2007/60/CE).

### ✈ ANIMATION 2020/2021 Principes généraux

Les animateurs vont concourir à la diffusion et l'information des actions de l'AESN et des objectifs de la Directive Cadre sur l'Eau. De par leur fonction, ils touchent un public large composé d'élus et de citoyens. Dans le cadre de cette création, l'animation appuiera les EPCI membres dans l'application de la GEMAPI.

## ETAT DES LIEUX 2019

Les deux masses d'eau principales de l'Iton présentent selon l'état des lieux 2019 un bon état écologique.

Masse d'eau	NOM_Masse d'eau	Statut ME	Etat chimique avec ubiquistes	Etat chimique sans ubiquistes	Objectif avec ubiquistes	Delai avec ubiquistes	Délai hors ubiquistes	Etat écologique	Objectif écologique	Délai atteinte objectif écologique
FRHR258	L'Iton de sa source à sa perte karstique	MEN	Bon	Bon	Bon état	2015	2015	Moyen	Bon état	2027
FRHR260	Le Rouloir de sa source au confluent de l'Iton (exclu)	MEN	Bon	Bon	Bon état	2015	2015	Moyen	Bon état	2027
FRHR259	L'Iton de sa perte karstique au confluent de l'Eure (exclu)	MEN	Mauvais	Bon	Bon état	2027	2015	Moyen	Bon état	2021
FRHR258-H4341000	Le Ruel	MEN	Bon	Bon	Bon état	2015	2015	Moyen	Bon état	2021
FRHR258-H4336000	l'Itonne	MEN	Bon	Bon	Bon état	2015	2015	Moyen	Bon état	2021

Dans ce tableau, l'état écologique est moyen pour l'ensemble des masses d'eau selon les critères d'évaluation de 2015. L'ensemble des masses d'eau de surface doivent être en bon état en 2027, 2021 pour la FRHR259.

L'atteinte du bon écologique est intimement liée à l'amélioration des facteurs hydro morphologiques.

La carte ci-dessous représente l'état écologique des masses d'eau superficielles à l'échelle du bassin versant.

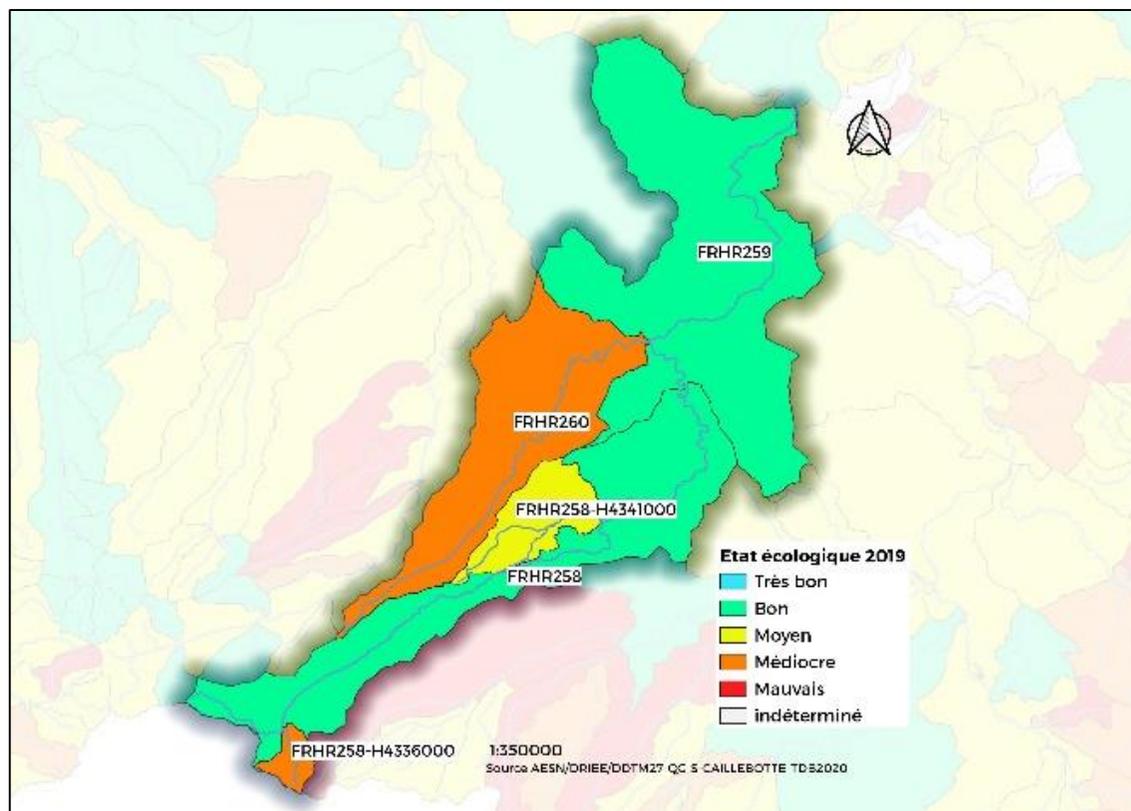


Figure 3 Etat écologique masses d'eau superficielles - EDL219

Néanmoins, la continuité écologique n'est pas rétablie sur l'Iton sur l'ensemble du chemin préférentiel de continuité écologique.

« L'évaluation du risque de non atteinte des objectifs environnementaux à l'horizon 2027 (RNAOE), pour une masse d'eau donnée, consiste à évaluer les pressions significatives en 2027, en tenant compte de l'évolution prévisible des pressions sur les milieux (par exemple l'augmentation de la population) et des actions déjà engagées ou terminées par les maîtres d'ouvrage » [Etat des lieux, AESN 2019].

Selon ce principe, à l'échelle du bassin Seine Normandie 32% des cours d'eau en bon état écologique passerai à 18% en 2027. L'altération de l'hydromorphologie arrive en tête des pressions qui ont un impact significatif sur l'état des cours en 2027, le second facteur concerne les pesticides et le troisième est lié aux pollutions par le nitrates, phosphores et matières organiques.

4 masses d'eau sur 5 sur le bassin de l'Iton risquent de ne pas atteindre les objectifs environnementaux en 2027 du fait de l'hydromorphologie (voir cartographie ci-dessous).

Le SMABI poursuit ses actions en faveur des milieux aquatiques et humides à travers cette programmation prévisionnelle.

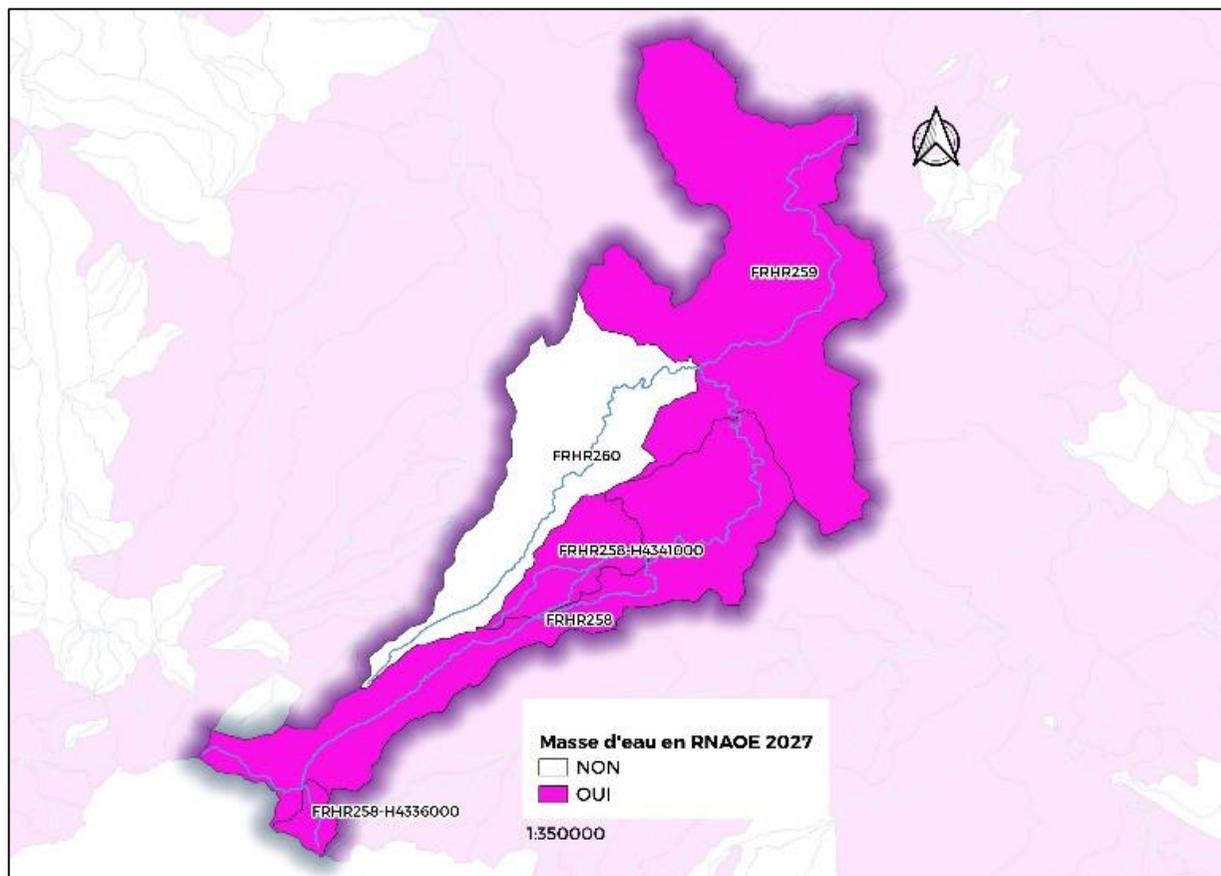


Figure 4 RNAOE - Pressions hydromorphologiques BV Iton

## COMPATIBILITE DU PROJET VIS-A-VIS DU SDAGE 2010-2015

Les projets présentés en annexe sont compatibles avec le défi n°6 du SDAGE du bassin Seine Normandie et ses orientations.

<b>SDAGE Défi n°6 : Protéger et restaurer les milieux aquatiques et humides</b>
<b>Orientation n°15</b> Préserver et restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques continentaux et littoraux ainsi que la biodiversité
<b>Orientation n°16</b> Assurer la continuité écologique pour atteindre les objectifs environnementaux des masses d'eau
<b>Orientation n°18</b> Gérer les ressources vivantes en assurant la sauvegarde des espèces au sein de leur milieu
<b>Orientation n°21</b> Mettre fin à la disparition et à la dégradation des zones humides et préserver, maintenir et protéger les fonctionnalités

## COMPATIBILITE DU PROJET VIS-A-VIS DU SAGE ITON

Les projets présentés en annexe sont compatibles avec les enjeux du SAGE Iton relatif à la préservation et la gestion des milieux aquatiques et humides.

<b>SAGE ENJEU « Préserver et gérer les milieux aquatiques et humides »</b>
<b>Enjeu n°8</b> Atteindre une bonne qualité physico-chimique des eaux superficielles
<b>Enjeu n°9</b> Reconquérir la potentialité biologique de l'Iton
<b>Enjeu n°10</b> Préserver et reconquérir les zone humides
<b>Enjeu n°11</b> Améliorer la morphologie de l'Iton

## GAINS ENVIRONNEMENTAUX

La présence d'une animation « milieux aquatiques depuis plus d'une décennie a permis des gains environnementaux pour le bassin versant de l'Iton. En tout premier lieu, elle a contribué à limiter la dégradation du milieu et l'érosion de la biodiversité. En effet, la présence permanente sur le territoire, permet une vigie sur la rivière (crue, étiage, pollution, infractions, dégradation du milieu, ...), un contrôle, et un conseil des usagers de la rivière (productions de fiches conseil sur l'entretien, rencontre des habitants, animation « grand public » ...). La réalisation de PPRE a contribué à obtenir une analyse approfondie de la rivière, une meilleure compréhension du fonctionnement global et une connaissance du terrain.

Leurs mises en œuvre ont permis la réalisation d'actions diverses de restauration des milieux aquatiques et humides, pour une gestion cohérente des milieux.

Ces actions visent à maintenir ou restaurer la biodiversité et l'équilibre des milieux naturels. Nous retrouvons ainsi des écosystèmes fonctionnels et des habitats de meilleure qualité, permettant le développement des populations de campagnol amphibie et de l'ichtyofaune par exemple. Nous observons, avec nos partenaires, une augmentation des zones de frayères notamment en secteur urbain, une diversité d'espèces et de classes d'âge, ou d'indicateur favorable comme la présence d'anguilles juvéniles.

Nous observons le développement accru de la végétation spontanée et de leurs fonctionnalités (restauration de banquettes) avec des cortèges d'hélophytes favorables aux odonates avec des observations plus fréquentes de l'agrion de Mercure. Ainsi qu'une ripisylve diversifiée avec des espèces et des âges différents, notamment grâce aux travaux de lutte contre le piétinement bovin, etc.

L'animation s'est engagée également dans de nombreuses actions sur plusieurs années pour réduire l'envahissement de certaines espèces exotiques, comme la renouée du Japon, permettant à la flore et la faune locales de s'installer, minimisant les impacts et le bouleversement des écosystèmes.

Des actions plus ambitieuses ont participé à l'amélioration de l'hydromorphologie de certains tronçons de rivière. Grâce aux travaux de restauration de la continuité écologique, des circulations biologiques sont favorisées, avec une mobilisation des sédiments plus importante et l'apparition de nouveaux faciès lotiques accompagnés des substrats plus grossiers.

L'acquisition de zones humides pour la préservation d'habitats communautaires, a permis l'étendue des mégaphorbiaies, ainsi que d'espèces patrimoniales (odonates, amphibiens, reptiles, lépidoptères, ...). Notamment, l'acquisition de parcelles sur le site NATURA 2000 « Le Hom » sur la commune de La Vacherie permet le développement d'une population relictuelle de sonneurs à ventre jaune. Les travaux de renaturation tant à proximité du site que sur l'ensemble du bassin de l'Iton offrira des habitats propices à l'espèce dans le cadre de sa conservation.

L'animation favorise les relations et échanges avec tous les acteurs du territoire, permettant les interactions avec les partenaires pour faire les liens entre les projets quand cela est possible ou mutualiser les moyens en faveur de la biodiversité.

Elle constitue le vecteur indispensable de la communication et du conseil auprès des collectivités et des privés.

## LE PROGRAMME PREVISIONNEL :

Les tableaux présentés en annexe de cette demande d'aide présentent les différentes actions prévisionnelles des animateurs milieux aquatiques et humides pour 2020 et 2021 et une répartition entre les deux postes. Ses actions s'appuient sur les plans pluriannuels de restauration et d'entretien Iton amont et aval.

Elles sont de deux ordres :

- Les actions rattachées à chaque poste
- Les actions transversales (les deux animateurs contribuent à ces actions)

Nous présentons un descriptif succinct des actions dans cette section, ainsi qu'une synthèse à travers le tableau suivant :

Animation 2020-2021					
Actions	Nombre d'actions envisagées	Ouvrages hydrauliques concerné/sites	% temps animateurs	Indicateur quantitatif	Coût HT prévisionnel sur 2 ans
Travaux "rétablissement de la continuité écologique"	5	ROE37958 "CRAPOTEL" ROE 29916 "CHEROTIES" ROE 29840 "MOULIN DE LA PORTE" ROE 4585 "MOULIN VIEUX" ROE 73979 "SEUIL DE LA PREFECTURE"	17%	9 km de cours d'eau décloisonné	443 187,00 €
Etudes "rétablissement de la continuité écologique"	5	ROE25755 "MOULIN DU SACQ" ROE25736 "MOULIN FEVRIER" ROE25725 "MOULIN FEVRIER" ROE70760 "MOULIN DE HOUETTEVILLE" OH Territoire CASE (participation COPIL) ROE 110118 "SAFE PEINTURE" (action non démarrée)	7%	-	100 000,00 €
Restauration de berge/Lutte contre le pietinement	2	Chaise-Dieu-du-theil/Sainte Marie d'Attez, Evreux	10%	2,2 km restaurés	110 000,00 €
Restauration ripisylve	1	Multi	2,70%	8 km	40 000,00 €
Action en faveur des ZH (Inventaires, Acquisitions...) & de la biodiversité	2	Mesnils-sur-Iton/La Vacherie	23%	Plans de gestion rédigés Suivi floristique et faunistique sur la ZH de Mesnils-sur-Iton Suivi des actions contrat NATURA 2000 LE HOM	140 000,00 €
		Bassin versant		2 communes inventoriées/an 13,5 ha ZH acquis	
Mise en place du PPMAH	1		15%	Plan de gestion approuvé à l'échelle du bassin versant	100 000,00 €
Mission générale/administration	-	Territoire SMABI	19%	4 Animations "Grans public" DIG renouvelée Rapports d'activité Dossier demandes d'aides Dossiers réglementaires	- €
Missions spécifiques	-		7%	Inventaires faune/flore Suivis "espèces" Suivis "pollutions" Suivis "Crues"	- €
			<b>100%</b>		<b>933 187,00 €</b>

## Action 1 : Projet renaturation site de Crapotel à Bourth

Le calendrier 2020 n'a pu être respecté pour cette action à cause des conditions particulières liées à la pandémie. De plus un travail conséquent est en cours d'un point de vue réglementaire pour faire aboutir ces travaux, entre l'usine Evergreen propriétaire de l'ouvrage hydraulique, la DREAL Normandie et les services Police de l'eau de l'Eure.

Ce projet est conduit en maîtrise d'œuvre interne. Une passation de marché public a été rendue infructueuse en 2020, aboutissant à une révision technique du projet pour augmenter la pertinence du gain écologique et réduire les terrassements sur les secteurs les plus humides.



Figure 5 Localisation du projet -renaturation "CRAPOTEL"

Les animateurs ont également passé deux jours pour effectuer des inventaires de la flore sur le site ainsi que des relevés pédologiques pour caractériser et délimiter plus précisément les milieux humides.

Un nouveau marché est lancé début 2021 pour des travaux prévus en septembre 2021. Il s'agira d'une renaturation totale avec reprofilage du lit naturel et comblement partiel du bief. Des travaux d'amélioration du fonctionnement de la zone humide seront réalisés parallèlement.

Le coût des travaux est estimé à 110 000 €HT.

## Action 2 : Projet restauration de la continuité écologique site moulin des Chérottes

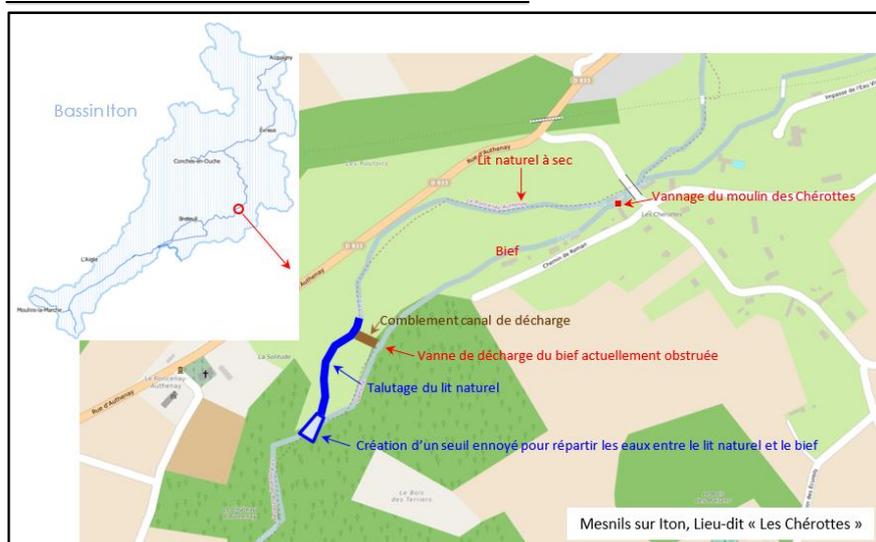


Figure 6 Localisation du projet RCE du site du moulin des Chérottes

Le projet de restauration de la continuité écologique au moulin des Chérottes n'a pas abouti. Compte-tenu des difficultés liées à l'organisation de chantier dans les conditions sanitaires engendrées par l'épidémie Covid-19 notamment, le SMABI a rééchélonné le projet et divisé le marché initial en tranche.

De plus, des négociations sont toujours en cours avec les propriétaires concernés pour finaliser le projet. Le dossier réglementaire a été préparé pour l'instruction auprès des services compétents.

Une passation de marché public concernant cette tranche devrait se conclure en 2022.

Le coût des travaux est estimé à 110 000 €HT.



Figure 7 Vue photographique du site « Moulin des Chérottes »

### Action 3 : Projet restauration de la continuité écologique site moulin de la Porte

Figure 8 Projet RCE "Moulin de La Porte"

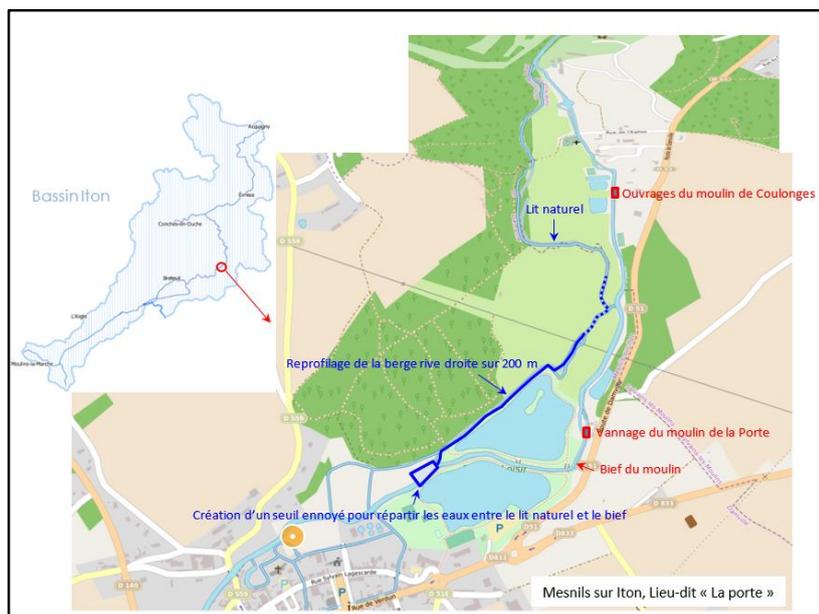


Figure 9 Vue amont du bief - Moulin de la Porte

Le projet de restauration de la continuité écologique au moulin de la Porte a été rééchélonné également, puisque le marché initial comportait les 2 sites "Chérottes" et "La Porte".

Le dossier réglementaire est en instruction auprès des services police de l'eau. Plusieurs échanges techniques ont eu lieu sur site avec les institutionnels ainsi que des présentations aux élus locaux.

Une passation de marché public concernant cette tranche devrait se conclure en 2021.

Le coût des travaux est estimé à 120 000 €HT.

## Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique du moulin de février et du Sacq



Figure 10 Localisation Moulin du Sacq

L'étude de restauration de la continuité écologique n'a pas été engagée, le projet se recentre uniquement sur le site du moulin du Sacq, où les enjeux de continuité sont prioritaires.

Une commande d'une prestation de maîtrise d'œuvre sera réalisée en 2021 afin de disposer d'un projet de phase PRO à la fin de l'année 2022.

## Action 5 : Travaux de restauration de ripisylve

Le SMABI a effectué au printemps 2020 une passation de marché public à bons de commande pour réaliser des travaux de gestion et de restauration de la ripisylve.

Dans le cadre de ce marché, des travaux de restauration ont été exécutés sur l'Iton et ses affluents en amont de la commune de Breteuil. L'entreprise RAGOT est intervenue sur ce secteur laissé à l'abandon depuis de nombreuses années, où les nombreux arbres en dépérissement constituaient un réel obstacle au bon écoulement des eaux. De plus, les milieux étaient très refermés et ne présentaient pas de diversité spécifique.

Ainsi, l'intervention a eu lieu sur environ 1,5 km de cours d'eau, une pelle mécanique sur chenille avec tête abatteuse a été privilégiée compte tenu notamment des accès et des sols humides parfois. Les arbres entravant le cours d'eau et ceux en mauvais état sanitaire ont été retirés, ainsi que les espèces indésirables comme les peupliers ou certains résineux. Les coupes manuelles ont parfois été nécessaires. Le bois a été valorisé (bois énergie, trituration, etc.), obligation spécifiée dans le cahier des charges.





Figure 11 Opérations de gestion de la ripisylve

## Action 6 : Lutte contre le piétinement et restauration de berge

Cette action initialement prévue en 2020 n'a pu être réalisée faute de réponse de la DDT de l'Orne au dépôt de notre déclaration.

Coût prévisionnel : 15 000 €HT

Figure 12 Piétinement bovin



## Action 7 : Suivi renaturation zone humide à Mesnils sur Iton

PHASE	Interventions
<b>Suivi des habitats à la suite des travaux</b>	IBG-DCE
	protocole CARHYCE
	inventaire floristique (carto habitats et ZH)
	sondages pédologiques
	inventaire libellules
<b>Entretien des milieux</b>	mesures correctives (terrassement, ensemencement, plantations)
	fauche sur les prairies de fauche
	entretien de la mare et dépressions
	Entretien berge de la rivière et prairies humides
	entretien de l'ancien verger
<b>Pratique de l'éco-pâturage</b>	Suivi espèces indésirables
	travaux de mise en place de clôture et descente aménagée
	mise en œuvre de pompes à nez
	pâturage
<b>Accueil du public (travaux Tranche 2 et opérations à long terme)</b>	travaux de cheminement
	Mise en place panneau de sensibilisation
	études d'aménagements supplémentaires
	suivi de l'état du cheminement

Suite aux travaux de restauration de zone humide à Damville/Roncenay sur la commune de Mesnils-sur-Iton, le pâturage a été mis en place ainsi que la fauche. Les entretiens des abords des chemins ont été réalisés pour favoriser les accès au public. Le plan de gestion est quant à lui en

cours de rédaction. Les panneaux de sensibilisation n'ont pas encore été installés, le SMABI souhaitant se caler sur le modèle des ENS proches et être cohérent sur les informations transmises en lien avec d'autres sites potentiels en cours d'acquisition.

### Action 8 : Acquisition zone humide

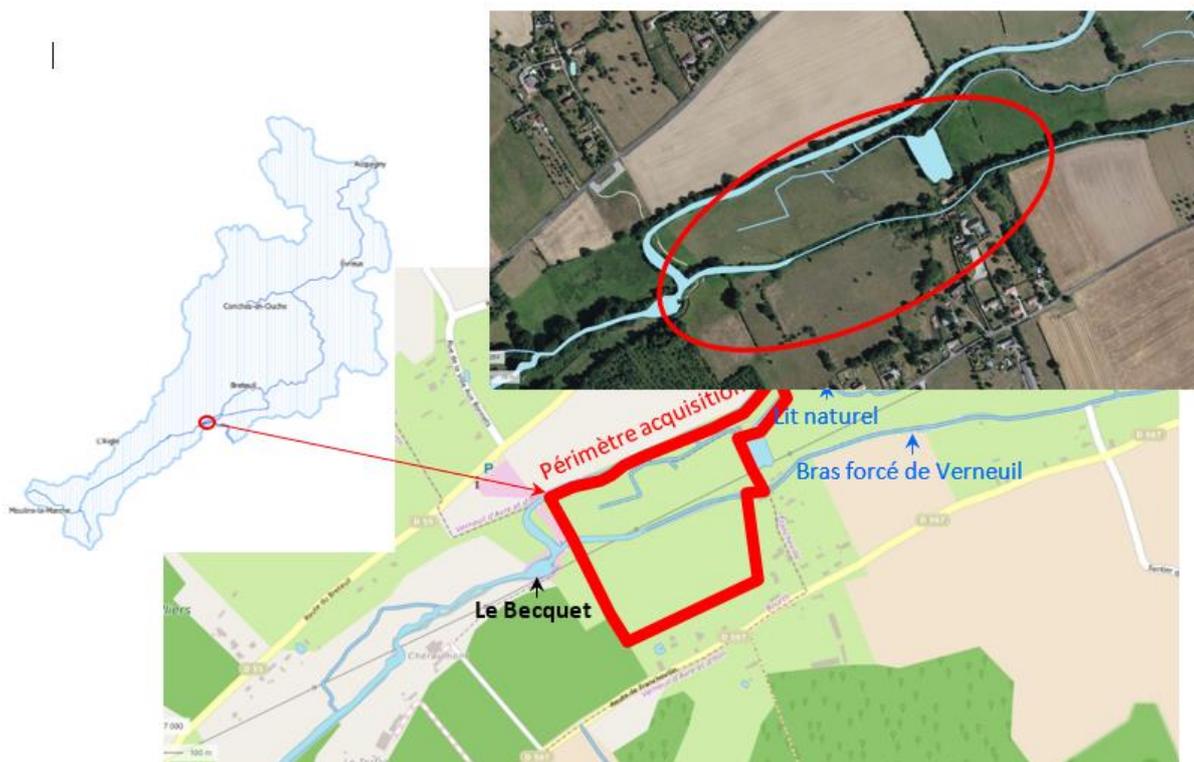


Figure 13 Localisation du projet "Acquisition ZH"

Cette action n'a pu être finalisée en 2020. Le dossier de demande de subvention a été déposé auprès de l'AESN en juillet 2020, l'accord de subvention nous a été transmis en janvier 2021. Cette opération sera finalisée au premier trimestre 2021.

Coût prévisionnel : 140 000 €HT

### Action 9 : Prorogation DIG SIHVI maîtrise d'ouvrage SMABI

Afin de finaliser les travaux du PPRE Iton amont, le SMABI en tant que nouveau maître d'ouvrage, a demandé une prolongation à la Préfecture de l'Eure. Ainsi, en date du 12 juin 2020, l'arrêté n° DDTM/SEBF/2020-230 porte prorogation de l'arrêté n° DDTM/SEBF/2017-169 de DIG du PPRE de la rivière Iton et du changement de bénéficiaire au SMABI. Le délai de la DIG est prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.

L'objectif du SMABI à court terme est de mettre en place un nouveau plan de gestion à l'échelle du bassin versant (PPMHA) et d'obtenir une DIG sur tout son territoire.

## Action 10 : Projet RCE Moulin Vieux à Evreux

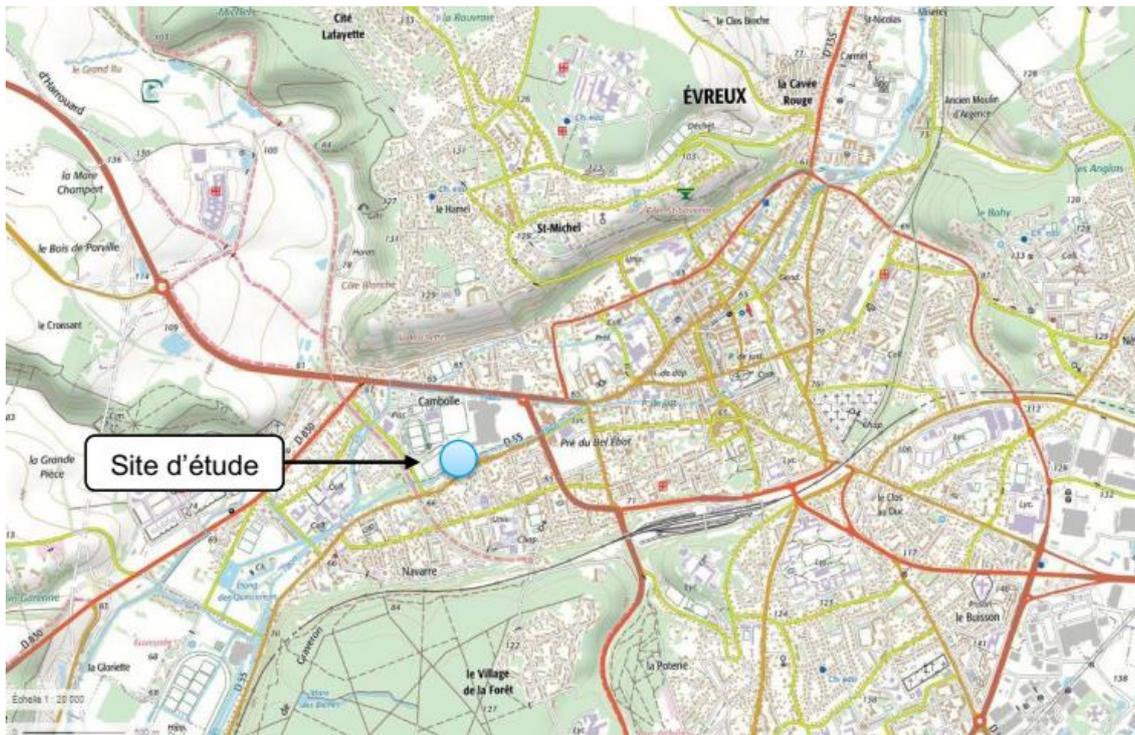


Figure 14 Moulin Vieux - Localisation de la zone d'étude

Les travaux ont été réalisés en octobre et novembre 2020 par l'entreprise VCMF Vinci Construction Maritime et Fluvial.

Compte-tenu de la difficulté de la mise hors d'eau, l'ouvrage a été arasé après autorisation sur la partie centrale sans toucher aux fondations pour faire descendre le niveau d'eau en amont immédiat. L'entreprise a démolé la partie superficielle de l'ouvrage (jusqu'au radier) et démantelé la vanne rive droite pour baisser le niveau d'eau en amont immédiat de l'ouvrage. Cette démolition a permis de visualiser le radier de l'ouvrage dans son intégralité, composés de pierres de tailles, briques et béton cyclopéen.

Ce dernier remontait à une dizaine de mètres en amont de l'ouvrage sur une épaisseur d'au moins 50 cm. Les matériaux de démolition ont été régalez dans la fosse en sous-couche.



L'entreprise a procédé ensuite à la démolition du radier de l'ouvrage qui a permis de dénoyer l'amont du site de l'ordre de 30 cm. L'implantation de la future banquette a été vérifiée pour évaluer la démolition dans l'emprise du lit mineur et l'arasement conforme.

Le dénoisement amont a permis de juger de l'état des pieds de berges et du risque éventuel de déchaussement. Le Maître d'œuvre a procédé à une inspection de l'ensemble du linéaire des murs au droit de la future banquette ainsi que le linéaire amont rive droite jusqu'à la passerelle. Pour la suite des opérations et afin de limiter au maximum le départ de MES sur l'aval, l'entreprise a :



- réalisé un batardeau permettant la confection hors d'eau de la banquette en mélange terre/pierres ;
- mis en place un filtre en fermeture aval du batardeau, constitué d'un gabion avec un géotextile synthétique, afin de retenir les départs de terre lors de la mise en œuvre ;
- posé d'un géotextile au droit de la vanne d'alimentation du bras latéral situé dans l'emprise des bâtiments de la DDTM27, afin de limiter le transfert de MES vers le bras nord qui présente des frayères à truites.

Les matériaux de démolition ont été triés pour les mettre en sous-couche sur l'emprise aval de la banquette, les matériaux alluvionnaires ont été gardés pour le comblement des mouilles.

L'entreprise a procédé à la mise à l'eau basse de la rive gauche pour la réalisation du lit mineur. La rive gauche a été isolée par des batardeaux en big-bags. Un géotextile synthétique était mis en place sur la partie aval pour éviter les départs de fines. Une fois le matelas alluvial mis en place et le fond de forme modelé, la rive gauche a été remise en eau progressivement.

Des pierres de taille ont bien installées et constituent le cordon de banquette en rive droite sur sa partie amont. Le reste du cordon de graves a été réalisé en matériaux pierres silex d'une blocométrie inférieure à celle préconisée et visée dans la demande d'agrément du MOE. Ce dernier émis par conséquent une réserve qui sera levée lors d'une visite de contrôle à l'issue du délai d'un an dans le cadre de la Garantie de Parfait Achèvement.

Le mélange terre / pierres a été mis en œuvre sur la banquette. Le géotextile coco H2M5 740



g/m<sup>2</sup> a été installé avec ancrage dans le cordon pierreux et au droit du mur. L'exécution en approche de période hivernale nécessite la mise en œuvre d'un géotextile biodégradable qui a pour but d'éviter le lessivage de la banquette sur laquelle la végétalisation n'aura pas totalement repris. Les hélrophytes ont été plantées sur la banquette rive droite, à une densité de 3 unités /m<sup>2</sup>. Les plants sont exclusivement de *Phragmites australis*, afin de constituer une roselière sur cette partie et de permettre une augmentation significative de la biodiversité.



Le cordon de la banquette en rive gauche a été réalisé avec des pierres de taille. Derrière le cordon, la banquette est réalisée avec une sous-couche en matériaux graveleux puis une couche de mélange terre / pierres. Le cordon de pierres de taille est prolongé sur le décroché en aval jusqu'à la palplanche amont qui présente un sous-cavement. Le géotextile coco et les hélrophytes ont été mis en œuvre ensuite, à raison de 3 unités /m<sup>2</sup>. La plantation est constituée de *Caltha palustris*, *Juncus effusus*, et *Phalaris arundinacea*.

Le lit mineur a été finalisé : le décroché aval a été lissé par recharge granulométrique et régalinge. Le matelas alluvial a été mis en place sur la partie amont du reprofilage.

Le couronnement du mur au droit de la rampe d'accès est repris en maçonnerie. Les pierres de taille auraient été délicates à mettre en œuvre sur ce mur dégradé et il a été plus judicieux de les valoriser en cordon de banquette. La zone entre le chemin et la rivière est semée en ray grass. Le chemin a fait l'objet d'une remise en état conforme.



Figure 15 Moulin Vieux - restauration avant/après travaux

## Action 11 : Travaux renaturation de berge - Sente des quais à Evreux

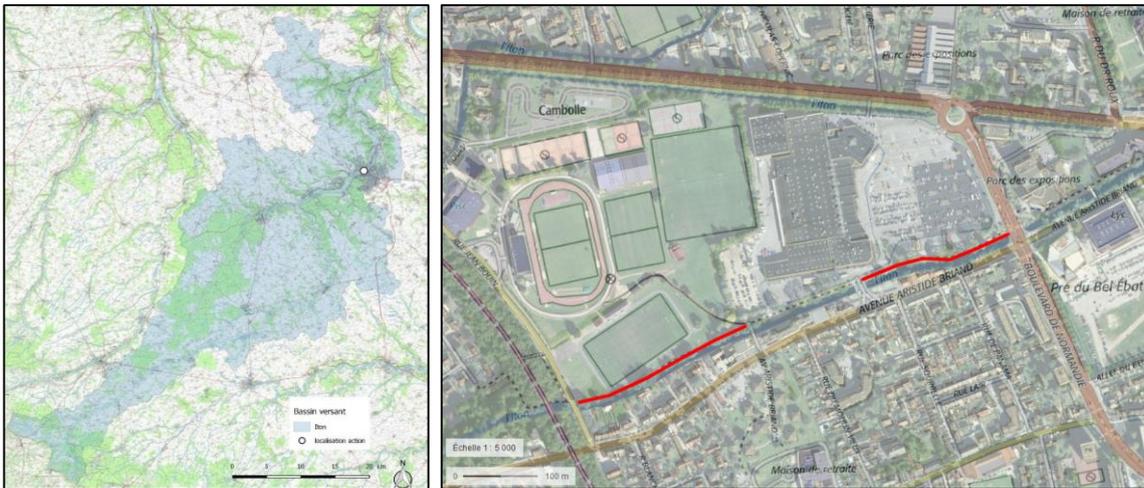


Figure 16 Localisation chantier "Sente des quais"

Le projet se situe sur le domaine public dans le secteur Cora, il est complémentaire à l'effacement des ouvrages du Moulin Vieux. Les objectifs sont :

- la restauration des berges et des habitats piscicoles sur environ 650 ml,
- le maintien de la promenade en rive gauche de l'Iton et de ses fonctions hydrauliques (digue),
- le retour de la faune piscicole et régression de la population de ragondins.

En 2020, une phase d'observation post-travaux s'est mise en place. Nous constatons comme prévu une baisse de la ligne d'eau en amont immédiat de l'ancien ouvrage RCE, mais la zone d'impact est finalement assez faible avec un très léger effet jusqu'au pont de la Rue Jean Bouin. L'hydromorphologie globale du tronçon ne devrait pas évoluer dans les prochains mois.

Une passation de marché public de prestation intellectuelle pourra se conclure en 2021 afin de définir des aménagements pertinents en prenant en compte la baisse de la ligne d'eau et de l'étagement. Les travaux sont envisagés courant 2022 après consultation des entreprises.

Le coût des travaux est estimé à 60 000 €HT, soit 72 000 € TTC.



Figure 17 Photographies du site "Sente des quais"

## Action 12 : Projet RCE Seuil de la Préfecture à Evreux



Figure 18 Localisation travaux RCE "Seuil de la Préfecture"

Les travaux d'aménagement du site ont été réalisés en octobre et novembre 2020 par l'entreprise VCMF Vinci Construction Maritime et Fluvial.

Le site était très restreint et difficile d'accès dans ce secteur urbain. L'aire et l'accès au site de travaux (seuil amont et futur seuil aval) ont été faits directement depuis la pont d'accès parking de la Préfecture et depuis la berge rive droite (stationnement Conseil départemental). Un maintien des circulations a été assuré durant les travaux, notamment aux heures d'accès.

Des big-bag ont été mis en place en amont (remplis avant leur arrivée sur le site et fermés intégralement afin d'empêcher des départs de matériaux) pour dériver les écoulements vers le bras des Tanneurs, sans mise à sec du bras flottable nord (maintien d'une continuité hydraulique) et pour réduire le débit dans le bras concerné par la création des seuils.



Un barrage en géotextile tissé est ensuite mis en place en amont du seuil, au droit du pont. Le barrage aval est d'abord tendu devant le barrage amont. Les poissons ont été poussés hors de la zone chantier et le barrage aval fixé.

Un piquetage est alors réalisé pour valider l'implantation des futurs ouvrages avec la définition d'un point de référence topographique sur la base de la topographie définie en phase AVP.

Afin d'accéder à la rivière et le lit mineur sur la partie aval, une rampe d'accès provisoire est mise en place en rive droite par écrêtement de la berge.



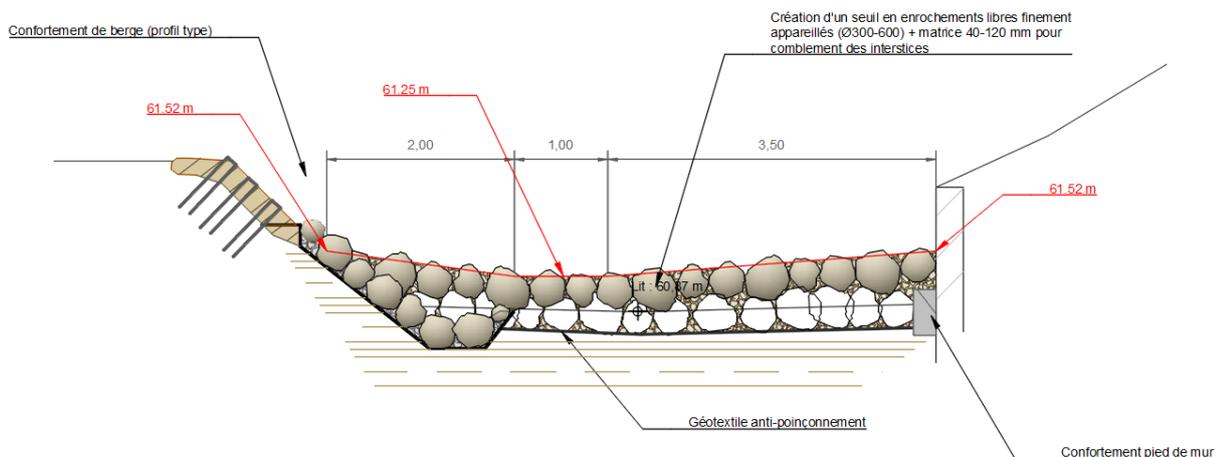
Les travaux ont démarré de la rive gauche avec la création de la bêche et le profilage de la berge. L'entreprise a mis en œuvre des enrochements 300-600 mm et matrice 40-120 mm après avoir installé un géotextile plaqué à la berge. Afin de ne pas impacter les racines des arbres présents en rive gauche, et risquer une déstabilisation de berge, le reprofilage a été limité. Le pied de berge est alors conforté par les enrochements, en limitant l'intervention sur la partie supérieure.

Le seuil est réalisé ensuite en évoluant vers la berge rive droite avec le terrassement du fond de fouille, la mise en place du géotextile et des enrochements 300-600 mm et matrice 40-120 mm.

Le matériau extrait pour la réalisation du fond de fouille a été réutilisé en remplacement des pierres de champs initialement prévues. En effet ce matériau correspondait aux besoins de création de la matrice du seuil en évitant son évacuation.

Le seuil a été installé selon le profil attendu et quelques blocs ont été ajustés à la main notamment pour favoriser leur stabilité.

Pour finir, le confortement du pied de la berge en rive droite, constituée de gabions, est effectué avec la pose d'enrochements diamètre 400mm sur les 6 ml à protéger. Le bétonnage prévu à l'origine a été abandonné.

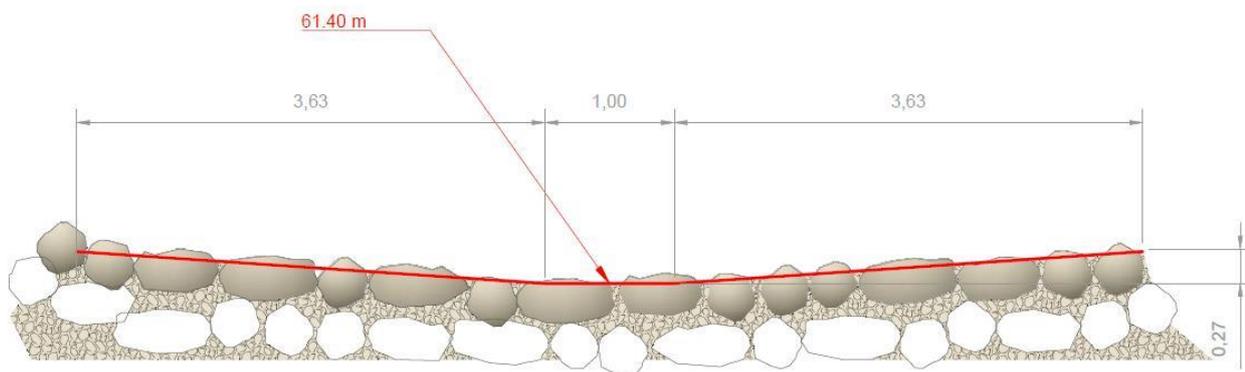




En raison de l'absence de données topographiques suffisantes et des conditions hydromorphologiques peu compatibles (très faible pente du bras des Tanneurs, faible débit estival), le calage du seuil amont s'avérait imprécis et une phase opérationnelle préalable avait été convenue avec la DDTM de l'Eure pour s'assurer d'une répartition adaptée aux objectifs.

Le projet d'origine prévoyait une 1ère phase de travaux avec la mise en œuvre d'un seuil provisoire en bois pour s'assurer du calage définitif et compatible avec les objectifs de répartition des débits dans le Bras des Tanneurs notamment en étiage. A l'issue de la période d'évaluation des répartitions hydrauliques, la seconde phase consistait à démonter le seuil en bois et mettre en place le seuil définitif en enrochement.

Lors du démarrage des travaux sur la partie amont du site, l'entreprise a identifié un fond de lit présentant une nature très compacte et composé de nombreux silex et galets. Après des tests de mise en œuvre, la nature du lit a empêché l'implantation des pieux bois, structurant et calant le futur seuil provisoire en bois. Dans ces conditions, nous étions confrontés à l'infaisabilité de l'installation du seuil provisoire. Avec le MOE et les service Police de l'Eau, il a été retenu de mettre en œuvre le seuil définitif (tel que prévu dans la tranche conditionnelle), un nouveau porter à connaissance a donc été transmis rapidement pour validation.



La mise en œuvre du seuil amont en enrochements est réalisée. Le fond de lit a été purgé pour créer une assise en enrochement permettant de créer la base de l'aménagement. Dans la mesure du possible, les blocs de l'ancien seuil ont été réutilisés et placés dans la fosse à l'aval immédiat.

Une fois l'assise créée, le batardeau amont en big bag a été démantelé pour finaliser le seuil. L'arase a été ajustée en concertation et les blocs résiduels saillants en aval sous le pont ont été basculés pour ne pas générer de pièges à embâcles.

Quelques blocs complémentaires ont été positionnés en amont pour ajuster au besoin l'arase par le SMABI lors de la phase d'observation. Si nécessaire, à l'issue de cette phase d'observation, le SMABI engagera la reprise de ce seuil pour assurer la répartition hydraulique visée dans le Bras des Tanneurs.



Une fois les aménagements finalisés, l'entreprise a procédé aux levés topographiques pour vérifier le calage et les cotes afin de respecter la franchissabilité des ouvrages.

Lors du repli de chantier, l'entreprise a bouché la rampe d'accès créée en rive droite à l'aval du site. Le talus a été reconstitué, puis la terre végétale a été étalée en sommet puis ensemencée.



Figure 19 Seuil définitif aval avant/après travaux

### Action 13 : Travaux renaturation de berge - Bras des Tanneurs à Evreux



Figure 20 Localisation des travaux bras des tanneurs - Evreux

Le projet est complémentaire des aménagements réalisés au cours des travaux RCE du Seuil de la Préfecture. Les objectifs de restauration du milieu aquatique sont l'augmentation des vitesses d'écoulement, la réduction de l'envasement, la création de nouveaux habitats pour la faune, etc.

Après une phase d'observation et d'un débit minimum assuré, l'aménagement du bras consiste à créer un nouveau lit préférentiel, effectuer si besoin une recharge granulométrique et créer des banquettes végétalisées. Pour se faire, le SMABl effectuera en 2021 les mesures de débit après acquisition du matériel adapté (OTT MF pro) pour assurer une alimentation minimum cohérente. Le Syndicat vérifiera également le bon calage du seuil amont, des travaux d'ajustements seront effectués si les cotes doivent être modifiées.

Une passation de marché public de travaux pourra être réalisée en 2021 afin d'intervenir en 2022. Le coût des travaux estimé en phase PRO est d'environ 35 000 € HT soit 42 000 € TTC. Cette démarche et ce coût ne prévoient pas de MOE.

## Action 14 : Projet RCE Moulin de Houetteville à Houetteville



Figure 21 Localisation du Moulin de Houetteville

Le projet se situe sur un site privé a pour objectifs de :

- rétablir la circulation piscicole et le transit sédimentaire,
- réduire l'étagement du cours d'eau,
- recentrer le débit sur le chemin préférentiel de continuité écologique.

Les travaux consistent à un effacement partiel, avec la suppression des vannages et du déversoir, la suppression d'un bief et de son canal de fuite ainsi que la reprise de berge en génie végétal et maçonnerie.

En 2020, le SMABI a fait chiffrer une mission de MOE complémentaire pour affiner les aménagements notamment à travers une étude paysagère pour inclure les différents enjeux du secteur. Les négociations ont repris avec la propriétaire afin de finaliser l'engagement de travaux et ainsi prévoir la mission complémentaire ainsi que l'instruction des dossiers réglementaires.

La passation du marché de MOE ainsi que celle du marché de travaux sont prévues en 2021 avec une intervention en 2022. Les travaux sont estimés à 166 666 € HT soit 200 000 € TTC. Ce coût n'inclut pas la mission de suivi de travaux.



Figure 22 Photographies du Moulin de Houetteville

## Action 15 : Préservation des zones humides

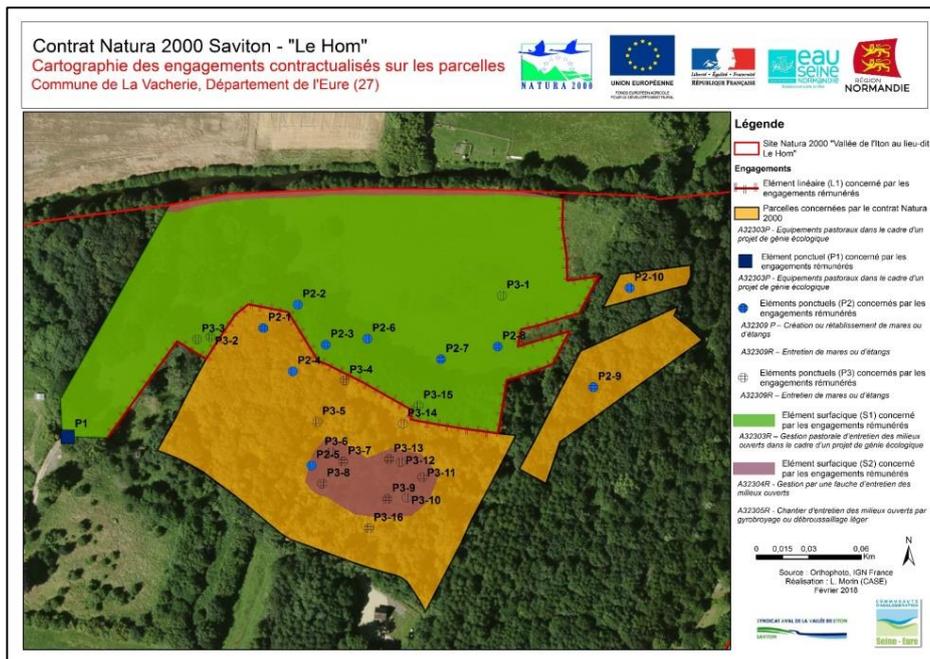


Figure 23 Sonneur à ventre jaune / Contrat Natura 2000 - La Vacherie

Le SMABI a pour mission la mise en œuvre du Contrat Natura 2000 (2018-2022) sur sa propriété, laquelle fait partie du site Natura 2000 FR2302010 - La Vallée de l'iton au lieu-dit Le Hom, à La Vacherie. Au travers de mesures contractualisées, le SMABI a donc en 2020 renouvelé une convention de mise à disposition de ses prairies pour assurer le pâturage équin avec un habitant local. Cette convention a également permis de réaliser le suivi et l'entretien des clôtures.

D'autre part, le SMABI est devenu gestionnaire du site naturel sensible de l'ENS du Fourneau sur la commune de Mesnils-sur-Iton (Condé-sur-Iton) par voie de convention. Ce site a fait l'objet d'une renaturation ambitieuse. Le plan d'eau a été effacé et l'iton renaturé. Cependant, dans le cadre de sa compétence, le SMABI va réaliser les travaux nécessaires pour permettre une gestion pastorale de l'ensemble du site. Des échanges ont eu lieu en 2020 avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (CENN) et le Département de l'Eure pour définir les travaux nécessaires. Ils consistent en la pose d'une clôture et la fauche avec exportation de la végétation sur l'amont du site. L'envahissement du site par l'ortie dioïque ne permet pas l'expression d'une végétation adaptée à ce type d'habitat humide.

De plus, de manière plus globale, une convention partenariale avec le CEN a été préparée en 2020 pour mener des actions conjointes en faveur des milieux humides et obtenir un appui technique pour la réalisation d'inventaires notamment.

## Actions transversales

### ✓ **Projet effacement ouvrage hydraulique SAFE ONIP - La Vacherie**

Suivi de l'élaboration du cahier des charges rédigé par l'Agglomération Seine-Eure, réunions avec l'EPCI, la direction de l'usine, les services de l'Etat et l'AESN.

### ✓ **Etude confluence Eure Iton – Acquigny**

Suivi de l'étude de l'Iton menée par la CASE sur la commune d'Acquigny.

### ✓ **Stratégie foncière**

La stratégie foncière a été actée et votée par le SMABI. L'évolution de la stratégie du Syndicat sera fera en parallèle de la prochaine mise place du PPMHA sur l'ensemble du territoire.

### ✓ **PPRE Iton "nouvelle génération"**

Le SMABI a suivi l'élaboration en cours du guide PPMHA de l'Eure lancé par le Département et rédigé par CE3E. Le Syndicat a transmis notamment ses retours d'expérience en participant au groupe de travail.

### ✓ **Système d'endiguement de Navarre – Evreux**

Afin de régulariser le système de digues de Navarre système d'endiguement et suite aux travaux de 2013, le SMABI doit donc actualiser la précédente étude de dangers qui est une source de connaissance indispensable à une gestion pérenne et optimisée des ouvrages intéressant la sécurité publique. Un travail de mise à jour de documents réglementaires doit également être effectué (visite technique approfondie, ...). En 2020, le SMABI a échangé avec le service de la DREAL Normandie, le service chargé du contrôle de la sécurité des ouvrages hydrauliques (SCSOH), et différents documents, notamment le dernier rapport d'inspection des digues, ont été récupérés. En lien avec le service Environnement de la Ville d'Evreux, ancien gestionnaire et propriétaire des digues, le Syndicat a rédigé une convention de mise à disposition des digues conformément à la réglementation. Après analyse et synthèse des documents en possession, nous avons élaboré le cahier des charges pour effectuer la mise à jour de l'étude de dangers du système. La passation du marché a été réalisée début 2021.

### ✓ **Bassin versant de la Sôgne**

Le SMABI est devenu en 2019 le nouveau gestionnaire de ce secteur, responsable notamment de l'entretien des bassins de rétention. Une gestion globale et cohérente doit être mise en place en lien avec les différents acteurs locaux.

Les bassins de rétention ont été entretenus ainsi que le réseau de fossés et les busages. Des entreprises locales ont réalisé les fauches tout en maintenant des végétations humides pour favoriser sur certains secteurs le développement de roselières par exemple.

Des consultations ont également été menées pour remplacer la grille au niveau de la bétairie du Faily afin de mettre en sécurité le site et éviter une obstruction des écoulements et des infiltrations.



Figure 24 Fauche du bassin « le petit curé » et maintien de la roselière

### Missions générales communes aux animations milieux aquatiques

- Gestion courante (rédaction bilan annuel, veille technique et juridique, veille foncière, secrétariat copil, requêtes riverains)
- Information des partenaires sur l'état d'avancement des actions programmées du contrat,
- Rédaction du tableau d'avancement annuel et du rapport pluriannuel d'activité intégrant des indicateurs selon les modèles définis par l'AESN,
- Acquisition de connaissances pour guider l'action et suivre l'évolution du milieu, formation animateurs, actions de sensibilisation à l'environnement et de communication auprès des riverains, du grand public, des scolaires, des entreprises locales, accueil de stagiaires, formation des agents communaux

### Missions spécifiques

- Suivi des niveaux d'eau,
- Veille pollution,
- Manœuvre d'ouvrages hydrauliques (en cas de nécessité)

## Interventions auprès du public

### WEBINAIRE IDEALCO : Continuité écologique et conservation du patrimoine :

Le SMABI a présenté lors du webinaire les travaux de restauration du milieu aquatique réalisés à Chaise-Dieu-du-Theil ainsi que le projet en cours du Moulin de Blandey. Les objectifs étaient de transmettre des retours d'expérience pour comprendre comment allier restauration des continuités écologiques et conservation du patrimoine et détailler le montage complet d'un projet.

## Formations et webinaires

### Deux jours ont été dédiés aux ateliers techniques proposés par le Conseil départemental de l'Eure :

- 30 juin 2020 à Saint Sulpice de Grimbouville (27) : reconnaissance des odonates, en présence du CEN Normandie et du PNR des Boucles de la Seine Normande ;
- 22 septembre 2020 à Saint Vigor (27) : la gestion des zones humides, en présence du CEN Normandie et du PNR des Boucles de la Seine Normande.

### IDEALCO :

- Retour d'expérience sur la lutte contre les pollutions des eaux de ruissellement en milieu urbain ;
- Coopération pour la gestion des ouvrages de protection contre les inondations ;
- Milieux aquatiques et aménagement routier : les bénéfices d'une concertation au service de l'application de la doctrine "Eviter-Réduire-Compenser" ;
- Permettre à la faune de franchir les infrastructures de transport : REXs du Cerema et témoignages du CD 44 ;
- Ambrosie : risques, réglementation et gestion ;
- L'utilisation des outils hydro-météorologiques pour l'anticipation de la gestion de crise inondation ;
- La Bièvre : renaissance d'une rivière en milieu urbain (1/2) ;
- GEMAPI : Décryptage du décret digues et définition des systèmes d'endiguement.

### Réseaux Rivières TV

- LIVE#9 : J'ai du bois qui flotte pendant les crues ! Que faire, couper ou surveiller ? ...
- LIVE#8 : Du bois mort pour une rivière vivante, comment convaincre de son utilité, comment mettre en œuvre ?
- LIVE#6 : Fabrique ton pont en bois : les erreurs à ne pas faire en lisant la notice IKEA...
- LIVE#5 : Le pont béton pour les nuls ! Comprendre les règles pour les ouvrages d'art...

## TEMPS PASSE PAR ACTION

Action mise en œuvre	Objectifs de l'année N	Bilan de l'année	Temps estimé (nb jours ETP) pour 2020	Temps passé 2020
<b>Poste 1</b>				
<i>Action 1: Suivi Travaux renaturation zone humide et cours d'eau à Bourth (Crapotel)</i>	<i>Suivi réalisation des travaux (Maîtrise d'œuvre interne, y compris volet administratif : PEP...)</i>	Report passation marché public Modification du dossier technique et réglementaire Rédaction des pièces du marché Inventaires floristiques et relevés pédologiques	25	25
<i>Action 2 &amp; 3 : Renaturation, restauration de la continuité écologique sur les sites moulin des Chérottes et de La Porte à Mesnil sur Iton</i>	<i>Suivi réalisation des travaux</i>	Report passation marché public Rédaction des dossiers techniques et réglementaires Rédaction des pièces du marché	20	20
<i>Action 4 : Etude restauration de la continuité écologique du moulin de février et du Sacq</i>	<i>Préparation du projet Suivi du bureau d'études en charge du DCE Travaux Suivi Passation marché public Travaux <b>Projet à relancer suite à des mutations immobilières</b></i>	Révision du projet Préparation de l'étude RCE sur le site du moulin du Sacq MOE interne	20	2
<i>Action 5 : Nouveau marché à bons de commande 2020-2024 Travaux de restauration de ripisylve</i>	<i>Préparation du 1<sup>er</sup> bon de commande Suivi des travaux</i>	Rédaction des pièces du marché et passation marché à bons de commande Réalisation et suivi des travaux de gestion de la ripisylve à Breteuil	15	30
<i>Action 6 : Restauration de berge/lutte contre le piétinement</i>	<i>Suivi réalisation des travaux</i>	Rédaction documents techniques Dépôt demande de travaux DDT 61	12	15
<i>Action 7 : Suivi Travaux renaturation zone humide et cours d'eau à Mesnil sur Iton (Damville)</i>	<i>Mise en place Plan de gestion et suivi</i>	Organisation gestion du site, suivi pâturage, entretien (accueil public, ...)	15	10

<i>Action 8 : Acquisition zone humide</i>	<i>Suivi des dossiers administratifs/Actes notariés</i>	Rédaction demande de subvention Dépôt du dossier Suivi notaire et propriétaire	12	3
<i>Action 9 : Prorogation DIG SIHVI avec intégration des travaux Iton aval pour DIG globale SMABI</i>	<i>Rédaction du dossier de demande de renouvellement avec état des lieux et programmation</i>	Rédaction du dossier et demande de prorogation validée Transfert de la maîtrise d'ouvrage du PPRE du SIHVI vers le SMABI Pousuite des travaux Iton amont	12	15
<i>PPRE Iton "nouvelle génération"</i>	<i>Rédaction du DCE pour recrutement bureau d'études</i>	Suivi élaboration PPMHA (CD 27 et CE3E)	33	5
<i>Missions générales communes aux animations milieux aquatiques</i>	Gestion courante (rédaction bilan annuel, veille technique et juridique, veille foncière, secrétariat copil, requêtes riverains), information des partenaires sur l'état d'avancement des actions programmées du contrat, rédaction du tableau d'avancement annuel et du rapport pluriannuel d'activité intégrant des indicateurs selon les modèles définis par l'AESN, acquisition de connaissances pour guider l'action et suivre l'évolution du milieu, formation animateurs, actions de sensibilisation à l'environnement et de communication auprès des riverains, du grand public, des scolaires, des entreprises locales, accueil de stagiaires, formation des agents communaux		50	95
Missions spécifiques	Suivi des niveaux d'eau, veille pollution, manœuvre d'ouvrages hydrauliques		6	0
			220	220

Action mise en œuvre	Objectifs de l'année N	Bilan de l'année	Temps estimé (nb jours ETP) pour 2020	Temps passé 2020
<b>Poste 2</b>				
Action 10 : Suivi Travaux RCE Moulin Vieux à Evreux	Suivi réalisation des travaux	Réalisation 100% Gestion administrative Suivi travaux	20	30
Action 11 : Travaux renaturation de berge - Sente des quais à Evreux	Suivi réalisation des travaux	Pas de travaux Réunions et travail de préparation	20	5
Action 12 : Suivi travaux RCE - Seuil de la Préfecture – Evreux	Suivi réalisation des travaux	Réalisation 100% Gestion administrative Suivi travaux	20	30
Action 13 : Travaux renaturation des berges - Bras des tanneurs - Evreux	Suivi réalisation des travaux	Pas de travaux Observations suite aux travaux action 9	20	5
Action 14 : Préservation zone humide	Suivi du Contrat NATURA 2000 le Hom, mise en place plan de gestion sur les propriétés SMABI	Suivi du Contrat Natura 2000 Le Hom et du pâturage SMABI nouveau gestionnaire de la ZH du Fourneau (ENS) Mise en place convention CENN	20	25
PPRE Iton "nouvelle génération"	Compilation des données Appui technique sur le volet zone humide Bibliographie	Suivi de l'élaboration du nouveau guide PPMHA réalisée par le CD 27 et CE3E)	33	5
Stratégie foncière	Application stratégie foncière Mise en place veille foncière	Suivi des demandes d'acquisition et rédaction des pièces administratives	20	5
Lancement projet effacement Ouvrage hydraulique SAFE ONIP sur la commune de La Vacherie	Organisation COPIL/ négociation propriétaire	Suivi de l'élaboration du projet mené par l'Agglo Seine-Eure, réunions	5	5

Etude confluence Eure Iton en collaboration avec la CASE	Suivi étude	Suivi du projet mené par l'Agglo Seine-Eure	5	5
Missions générales communes aux animations milieux aquatiques	Gestion courante (rédaction bilan annuel, veille technique et juridique, veille foncière, secrétariat copil, requêtes riverains), information des partenaires sur l'état d'avancement des actions programmées du contrat, rédaction du tableau d'avancement annuel et du rapport pluriannuel d'activité intégrant des indicateurs selon les modèles définis par l'AESN, acquisition de connaissances pour guider l'action et suivre l'évolution du milieu, formation animateurs, actions de sensibilisation à l'environnement et de communication auprès des riverains, du grand public, des scolaires, des entreprises locales, accueil de stagiaires, formation des agents communaux	Comités techniques Programmation annuelle Demandes d'aides, bilans, documents administratifs, etc. Relations propriétaires, usagers, institutions, entreprises, élus Journées techniques Formations Gestion courante	45	70
Missions spécifiques	Suivi des niveaux d'eau, veille pollution, manœuvre d'ouvrages hydrauliques		12	5
Actions transversales	<b>Le temps passé pour ces actions ne peut être quantifié dans la mesure où elles sont effectuées suivant les disponibilités du technicien en charge des dossiers</b>	Suivi du fonctionnement et de l'entretien du bassin versant de la Sôgne Suivi du système de digues de Navarre et préparation de la mise à jour de l'étude de dangers		30
			220	220